



## Séance du conseil communal du 18 août 2022 à 14h00

---

### Présents :

Gloden Michel, bourgmestre-président

Muller Jean-Paul, échevin

Funk-Kiesch Josée, Hirtt Pierre, Pütz Aline, Goldschmit François, Rasic Marc, Willems-Kirsch Annette, Wilmes Raphael, conseillers

Legill Guy, secrétaire communal

Excusés : Weber Tom, échevin (procuration accordée à Gloden Michel)

Breda Pierre (procuration accordée à Muller Jean-Paul)

### **1. Personnel : Création d'un poste - Modification**

Avec 9 voix contre 1 (Hirtt) et 1 abstention (Pütz) le conseil communal décide de modifier le poste créé le 19 mai 2022 en poste de salarié à tâche intellectuelle, groupe de traitement à définir, pour les besoins du Service Régie, Service des eaux, suite à la remarque formulée par le Ministère de l'Intérieur.

### **2. a) Convention 2022 relative au Club Senior « Wëlle Wäin »**

Avec 8 voix et 3 abstentions (Hirtt, Pütz, Willems-Kirsch) le conseil communal approuve la convention 2022 relative au Club Senior « Wëlle Wäin » entre le Ministère de la Famille et de l'Intégration, l'Association Interactions asbl et les communes de Mondorf-les-Bains, Remich, Schengen et Stadtbredimus. Le Club Wëlle Wäin propose une série d'activités variées dans les domaines de la convivialité, du sport, de la santé, du bien-être, de la culture, de la créativité, du Lifelong-learning, de l'information et de l'assistance. Outre les activités de groupe, il est également possible de participer à des activités individuelles, comme par exemple des entretiens individuels ou pour un soutien sur les diverses questions de la vie quotidienne.

### **2. b) Convention de mise à disposition d'une table digitale pour le Musée européen à Schengen**

Le point concernant l'approbation de la convention avec le Ministère du Tourisme relative à la mise à disposition d'une table digitale pour le Musée européen à Schengen, montrant de façon interactive les régions luxembourgeoises et qui était installée au pavillon luxembourgeois de l'exposition universelle à Dubaï est reporté. Il est à vérifier si la convention ne peut pas être signée directement avec le Centre européen Schengen asbl.

### **2. c) Convention de partenariat « Skoda Tour de Luxembourg, édition 2022 »**

A l'unanimité le conseil communal approuve la convention de partenariat entre la TDL Organisation asbl, la Ville de Remich et la commune de Schengen relative à l'organisation d'une étape (Contre-la-Montre) du Skoda Tour de Luxembourg 2022, le 16 septembre 2022.

### **2. d) Avenant à la convention réglant les relations avec la Maison Relais Schengen pour 2022**

A l'unanimité le conseil communal approuve l'avenant à la convention tripartite 2022 « Services d'éducation et d'accueil pour enfants » relatif à l'engagement de personnel supplémentaire Covid-19.

### 3. a) Taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2023 en matière d'impôt foncier et d'impôt commercial

A l'unanimité le conseil communal décide de maintenir les taux de l'impôt foncier pour l'année 2023 comme suit :

Impôt foncier A – Propriétés agricoles et forestières	350 %
Impôt foncier B1 – Constructions commerciales	445 %
Impôt foncier B2 – Constructions à usage mixte	300 %
Impôt foncier B3 – Constructions à autre usage	160 %
Impôt foncier B4 – Maisons unifamiliales, maisons de rapport	160 %
Impôt foncier B5 – Immeubles non bâtis autres que terrains à bâtir à des fins d'habitation	300 %
Impôt foncier B6 – Terrains à bâtir à des fins d'habitation	500 %

et de maintenir également pour 2023 le taux en matière d'impôt commercial communal en vigueur, soit 300 %.

### 3. b) Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 2020

Avec 10 voix contre 1 (Hirtt) le conseil communal arrête provisoirement le compte administratif présenté par le Collège des bourgmestre et échevins et à l'unanimité le compte de gestion présenté par le receveur pour l'exercice 2020.

Compte 2020	Service ordinaire
Boni du compte de 2019	6.729.812,74
Recettes ordinaires	19.150.085,12
Recettes extraordinaires	1.567.595,60
<b>Total des recettes</b>	<b>27.447.493,46</b>
Mali du compte de 2019	0,00
Dépenses ordinaires	11.884.847,86
Dépenses extraordinaires	8.651.492,63
<b>Total des dépenses</b>	<b>20.536.340,49</b>
<b>Boni</b>	<b>6.911.152,97</b>

### 3. c) Titre de recette

A l'unanimité le conseil communal approuve un titre de recette « Vente de matériel divers » d'un montant total de 877,51.- € de l'exercice 2020.

### 3. d) Modifications budgétaires

A l'unanimité le conseil communal décide d'approuver le crédit supplémentaire suivant :

3/120/612200/99001	Coordination administrative : Travaux d'entretien et de réparation : Installation d'un système de climatisation pour la salle de fêtes de la mairie	20.936,48
--------------------	---	-----------

et de diminuer le boni présumé fin exercice du budget, exercice 2022. Il a été décidé d'utiliser le crédit pour l'installation d'un système de climatisation passive et écologique et de ne pas avoir recours à un système de climatisation traditionnelle.

Avec 10 voix contre 1 (Hirtt) le conseil communal décide d'approuver le crédit supplémentaire suivant :

4/626/221200/22012	Aménagement d'un lieu de dispersion des cendres pour 3 cimetières	50.000,00
--------------------	---	-----------

et de diminuer le boni présumé fin exercice du budget, exercice 2022.

### 3. e) Indemnité pour la distribution de feuilles d'informations - Modification

A l'unanimité le conseil communal approuve l'augmentation de l'indemnité à allouer pour la distribution de feuilles d'information de 0,20.- € à 0,25.- € par boîte aux lettres desservie et d'indexé l'indemnité.

### 3. f) Allocation d'un subside

Avec 8 voix contre 2 (Hirtt, Wilmes) et 1 abstention (Rasic) le conseil communal décide d'allouer un subside extraordinaire de 500,00.- € à Foodsharing asbl, une association environnementale sans but lucratif, composée de membres bénévoles, dont la vision est que tous les aliments comestibles au Luxembourg soient consommés.

Les membres de Foodsharing Luxembourg sauvent des denrées alimentaires de la poubelle et les distribuent gratuitement à toute personne n'importe sa situation financière ou sociale sans aucun critère. Ces aliments ont été rejetés par les supermarchés à cause de leur aspect un peu trop courbé, trop petit, trop grand, endommagé, ou simplement parce qu'ils ont passé la date de péremption. La distribution aura lieu une fois par mois au Gergeskeller à Remerschen.

### 4. a) Propriétés immobilières : Contrats de location de lots de pêche

A l'unanimité le conseil communal approuve 9 contrats de location de lots de pêche dans les étangs communaux :

Noms et prénoms		Lot N°	Lieu-dit
Mendes da Silva Luc	Remerschen	A02	aler Baach
Derappe Jean	Elvange	A05	aler Baach
Dr Haag Max	Remerschen	A14	aler Baach
Raus Jérôme	Remerschen	A15	aler Baach
Raach Joseph	Elvange	G24	Gréissen
Gomes Ana	Remerschen	G25	Gréissen
Federspiel Patrick	Remich	G28	Gréissen
Velho Dos Santos Stéfane	Schengen	G23	Gréissen
Robinet Marc	Berchem	S04	Schlammstrachen

### 4. b) Propriétés immobilières : Convention relative à une servitude à Remerschen

A l'unanimité le conseil communal approuve une convention relative à une servitude entre la commune de Schengen, le Syndicat d'Eau du Sud-Est S.E.S.E. et Mme Feidt Francine relative à la pose de conduites d'eau à Remerschen, an der Wollefskaul.

### 5. a) Programme annuel 2023 des travaux à effectuer dans l'intérêt de la voirie rurale et viticole

A l'unanimité le conseil communal approuve le programme des travaux de mise en état des chemins ruraux et viticoles pour l'année 2023 comme suit :

Localité	Section	Lieux-dits	Nature des travaux
Wintrange	RA	Op der Redoute	Goudronnage
Schengen	RD	Hiischeberg	Goudronnage/glissement
Wintrange	RA	Quäärtbeierg	Goudronnage/glissement
Schwebsingen	WC	A Broch	Glissement/remise en état

#### **5. b) Projet de rénovation de la morgue à Remerschen**

A l'unanimité le conseil communal approuve le devis relatif aux travaux de rénovation des façades et de la toiture de la morgue à Remerschen. Le projet comprend également le changement de la climatisation de la chambre froide, la remise en peinture des menuiseries existantes et le changement de la porte du local de nettoyage. Le devis, établi par le service technique communal, s'élève à 135.000,00.- €.

#### **5. c) Projet d'aménagement de jardins de souvenir aux cimetières d'Elvange, de Remerschen et à l'ancien cimetière de Wellenstein**

A l'unanimité le conseil communal approuve le projet d'aménagement de jardins de souvenir pour la dispersion de cendres aux cimetières d'Elvange, de Remerschen et à l'ancien cimetière de Wellenstein. Le devis, établi par le service technique communal, s'élève à 230.000,00.- € (Elvange 60.000,00.- €, Remerschen 128.000,00.- € et Wellenstein 42.000,00.- €). Le premier projet sera réalisé sur l'ancien cimetière à Wellenstein en collaboration avec l'asbl B.I.R.K.

#### **5. d) Décomptes de travaux**

A l'unanimité le conseil communal approuve 3 décomptes de travaux :

##### Renouvellement partiel de la canalisation à Wellenstein – Mesure d'urgence

Dépense: 280.303,31.- € TTC

Devis : 296.566,92.- € TTC

##### Extension du réseau de gaz à Remerschen pour le raccordement du terrain de football

Dépense : 49.908,10.- € TTC

Devis: 50.000,00.- € TTC

##### Pose d'une canalisation d'eaux mixtes à Elvange, Cité Waertzgaertchen

Dépense : 461.136,39.- € TTC

Devis : 475.000,00.- € TTC

Avec 10 voix contre 1 (Pütz) le conseil communal approuve 2 décomptes de travaux :

##### Achat de fontaines d'eau pour les ateliers communaux

Dépense : 16.942,77.- € TTC

Devis : 16.346,19.- € TTC

##### Achat de fontaines d'eau pour les écoles

Dépense : 12.000,00.- € TTC

Devis : 12.000,00.- € TTC

#### **6. Détermination des caves de l'ancienne mairie à Bech-Kleinmacher avec alentours comme lieux pour la célébration de mariages et de déclaration de partenariats civils**

A l'unanimité le conseil communal décide de déterminer les caves voûtées et la salle à l'étage de l'ancienne mairie à Bech-Kleinmacher avec parc extérieur comme lieux supplémentaires pour la célébration de mariages et de déclaration de partenariats civils afin de pouvoir célébrer les mariages et Pacs dans un cadre pittoresque et qui correspond à l'image d'une commune viticole.